

DEPARTEMENT
du
TARN

ARRONDISSEMENT
de
CASTRES

CANTON
de
MAZAMET

Mairie d' AUSSILLON

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance Publique du 06 Juillet 2020

L'AN deux mille vingt, le **six** du mois de **juillet** le Conseil Municipal d'**AUSSILLON**, s'est assemblé à la Salle Charles Costis (art.9-ordonnance N°2020-562 du 13 mai 2020), sous la présidence de Monsieur Fabrice CABRAL, Maire, en session ordinaire, suivant convocations faites le 30 juin 2020 au nombre prescrit par la loi.

Présents : MM. Fabrice CABRAL, Marc MONTAGNÉ, Cécile LAHARIE, José GALLIZO, Leila ROUDEZ, Jérôme PUJOL, Muriel ALARY, Chantal GLORIES, Anne-Marie AMEN, Céline CABANIS, Bernard ESCUDIER, Marylis RAYNAUD, Didier HOULES, Isabelle MONTOLIO, Frédéric TAYAC, Josiane CASTRO, Serif AKGUN, Manon KLOUCHI, Gérald MANSUY, Armande GASTON, David KOKADEJEVAS-DAGUILLANES, Mahmoud NOUI, Dominique PETIT, Isabelle BOUISSET, Bérenger GUIRAO, Laurence ROUANET.

Procurations :

Philippe COLOMBANI à Marc MONTAGNE
Philippe PAILHE à Jérôme PUJOL
Françoise MIALHE à Leila ROUDEZ

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Mme Chantal GLORIES.

Nombre de membres en exercice : 29	Lors de la séance : 29 Présents : 26	Procurations : 3	Absents : 0
OBJET : Bilan annuel des autorisations de programme et des crédits de paiement			Date d'affichage : 08 juillet 2020

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L2311-3 et 1612-1,

Vu l'avis favorable de la commission des finances réunie le 30 Juin 2020,

Considérant que, chaque année, obligation est faite de réaliser un bilan des autorisations de programmes et des crédits de paiements (AP/CP) en cours et d'effectuer, éventuellement, les modifications qui s'imposent du fait des adaptations apportées ou subies par les différents programmes,

Monsieur le Maire propose de les traiter individuellement, en faisant le constat de la réalisation 2019 et en apportant, quand cela est nécessaire, les modifications qui s'imposent soit au niveau de l'échelonnement des crédits de paiement soit au niveau de l'autorisation de programme et des crédits de paiement.

➤ **AP/CP Maitrise d'œuvre pour la réfection du boulevard du Languedoc**

Par délibération n°2019/08 en date du 11 Avril 2019, le Conseil municipal a modifié l'autorisation de programme et ces crédits de paiement comme suit :

	2015	2016	2017	2018	2019	Total
CP	CP réalisés				CP prévisionnels	91 632,00 €
	7 729,46 €	897,46 €	28 916,40 €	25 033,20 €	29 055,48 €	

Au vu des crédits réalisés en 2019 et des prévisions de réalisation pour l'année 2020, il convient d'ajuster la répartition des crédits de paiement de la façon suivante :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
CP	CP réalisés					CP prévisionnels	87 543,32 €
	7 729,46 €	897,46 €	28 916,40 €	25 033,20 €	21 196,80 €	3 770,00 €	

➤ **AP/CP pour les travaux de réfection des réseaux secs du boulevard du Languedoc**

Par délibération n°2019/08 en date du 11 Avril 2019, le Conseil municipal a modifié l'autorisation de programme et ces crédits de paiement comme suit :

	2017	2018	2019	Total
CP	CP réalisés		CP prévisionnels	1 560 000,00 €
	- €	- €	1 560 000,00 €	

Au vu des crédits réalisés en 2019 et des prévisions de réalisation pour l'année 2020, il convient d'ajuster la répartition des crédits de paiement de la façon suivante :

	2017	2018	2019	2020	Total
CP	CP réalisés			CP prévisionnels	1 504 405,56 €
	- €	- €	75 255,56 €	1 429 150,00 €	

➤ **AP/CP pour les travaux de réfection des réseaux humides du boulevard du Languedoc**

Par délibération n°2019/08 en date du 11 Avril 2019, le conseil municipal a modifié l'autorisation de programme et ces crédits de paiement comme suit :

Total de l'AP/CP sur les 3 budgets en TTC

	2016	2017	2018	2019	Total
CP	CP réalisés		CP prévisionnels		532 592,28 €
	87 236,28 €	276 630,00 €	- €	168 726,00 €	

AP/CP budget principal

	2016	2017	2018	2019	Total
CP	CP réalisés		CP prévisionnels		322 214,28 €
	46 466,28 €	107 022,00 €	- €	168 726,00 €	

AP/CP budget annexe Eau

	2016	2017	2018	2019	Total
	CP réalisés		CP prévisionnels		
CP	14 820,00 €	115 218,00 €	- €	- €	130 038,00 €

AP/CP budget annexe Assainissement HT

	2016	2017	2018	2019	Total
	CP réalisés		CP prévisionnels		
CP	25 950,00 €	54 390,00 €	- €	- €	80 340,00 €

Au vu des crédits réalisés en 2016, 2017, de la réception des travaux et du transfert des budgets de l'eau et l'assainissement, les crédits de paiement pour ces budgets annexes sont clôturés, néanmoins, au vu des crédits réalisés en 2019 et des prévisions de réalisation pour l'année 2020 sur le budget principal, il convient de modifier les crédits de paiement comme suit :

Total de l'AP/CP sur les 3 budgets en TTC

	2016	2017	2018	2019	2020	Total
	CP réalisés				CP prévisionnels	
CP	87 236,28 €	276 630,00 €	- €	150 877,20 €	34 062,00 €	548 805,48 €

AP/CP budget principal

	2016	2017	2018	2019	2020	Total
	CP réalisés				CP prévisionnels	
CP	46 466,28 €	107 022,00 €	- €	150 877,20 €	34 062,00 €	338 427,48 €

AP/CP budget annexe Eau

	2016	2017	2018	2019	2020	Total
	CP réalisés				CP prévisionnels	
CP	14 820,00 €	115 218,00 €	- €	- €	- €	130 038,00 €

AP/CP budget annexe Assainissement HT

	2016	2017	2018	2019	2020	Total
	CP réalisés				CP prévisionnels	
CP	25 950,00 €	54 390,00 €	- €	- €	- €	80 340,00 €

➤ **AP/CP Maîtrise d'œuvre pour la réfection du boulevard de la Maylarié**

Par délibération n°2019/08 en date du 11 Avril 2019, le conseil municipal a modifié l'autorisation de programme et ces crédits de paiement comme suit :

	2017	2018	2019	2020	Total
CP	CP réalisés		CP prévisionnels		126 000,00 €
	577,49 €	-	38 000,00 €	87 422,51 €	

Au vu de l'absence de crédits réalisés en 2019 et des programmations de 2020, il convient de modifier les crédits de paiement.

	2017	2018	2019	2020	Total
CP	CP réalisés			CP prévisionnels	70 577,49 €
	577,49 €	-	- €	70 000,00 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** la révision du montant de l'Autorisation de programme telle que proposée ci-dessus,
- **ACCEPTE** l'échéancier des crédits de paiement proposé,
- **DIT** que ces crédits de **paiement** seront inscrits au budget principal, budget primitif de l'exercice 2020, section d'investissement, aux chapitres et articles appropriés.

Pour Extrait conforme,
Le Maire,
Fabrice CABRAL.



Acte ayant acquis caractère
exécutoire à la date du
AUSSILLON, le
Le Maire,
Fabrice CABRAL.